



**Amicale Laïque de Bruz**

# AMICALE LAIQUE DE BRUZ

*Adresse postale :*

Maison des associations  
59 avenue Alphonse LEGAULT  
35170 BRUZ - FRANCE

<http://albruz.fr/>

SIRET : 353 247 257 00028 APE : 9499Z  
Agrément Jeunesse et Sport n° 35165

## Compte-rendu du Conseil d'Administration Lundi 07 octobre 2019

\*\*\*

La liste des membres présents peut être consultée auprès du secrétariat de l'ALB, elle n'est plus reportée dans ce document. En effet, en vertu de l'article 10 des statuts de l'Amicale (CONSEIL D'ADMINISTRATION) : les décisions prises obligent tous les membres présents ou représentés, ainsi que les absents.

Pour cette séance : 24 personnes présentes / 24 votes présents  
Excusés : Michel CHENU et Gérard JOLY

---

Le bureau étant statutairement démissionnaire, c'est la responsable Badminton Céline LOZAC'H qui prend la présidence par intérim.

Sous sa présidence, il est procédé à l'élection suivante :

Président ALB : Bernard RAVAUX (23 pour, 1 abstention)

Trésorier ALB : Michel CHENU (24 pour)

Autres membres du bureau : Bernard DUBOIS (23 voix) – Gérard CHAVERT (24 voix) – Rozenn LEJANNIC (22 voix) – Odile RICOU (23 voix) – Frank MONTEUUIS (24 voix)

Par ailleurs, Bernard RAVAUX et Frank MONTEUUIS confirment leurs décisions de ne pas se représenter en octobre 2020.

A noter qu'Alain KERMARREC demeure à la disposition du bureau sans dossier spécifique.

Gérard profite du CA pour rappeler que :

- Pour les nouveaux contrats, il est parti sur la base de juin 2019 (sauf si des éléments précis lui ont été communiqués depuis)
- Les changements relatifs au salaire doivent lui parvenir avant le 10 du mois pour être pris en compte sur le mois courant

La responsable du Tennis de table informe qu'elle va avoir un troisième CDII.

Le président remercie tout particulièrement Michel car il est arrivé à nous faire comprendre la trésorerie lors de l'AG.

Idée soulevée pour la prochaine AG : faire l'effort sur les trésoriers de section en leur adressant personnellement pour l'AG et tout particulièrement le moment de convivialité qui le clôt.

Voici les dates à retenir pour la nouvelle saison :

Dates des réunions de bureau (à 17h) : lundi	Dates des prochains CA (à 20h) : lundi
18/11/2019	25/11/2019
13/01/2020	20/01/2020
09/03/2020	16/03/2020
08/06/2020	15/06/2020
07/09/2020	14/09/2020

L'AG 2020 aura lieu le samedi 10/10/2020  
Le CA qui suivra, aura lieu le lundi 12/10/2020

Le prochain moment de convivialité (lundi 25/11/2019) sera organisé par la section Multimédia.

En pièces jointes :

- Annexe 1 : mot du Président à l'AG
- Annexe 2 : Bilan Responsable R.H.
- Annexe 3 : Bilan Financier

ANNEXE 1

## MOT DU PRESIDENT A L'AG 2019-2020

### Assemblée Générale Ordinaire

Conformément à l'article 9 des statuts, l'Assemblée Générale se réunit aujourd'hui Samedi 5 Octobre. Les convocations ont bien été envoyées en temps et en heure aussi peut-elle valablement délibérer à titre ordinaire.

Le président rappelle l'ordre du jour :

1. rapport moral de l'année 2018-2019
2. Gestion des ressources humaines Pierrick Favrais
2. Vie des sections
4. rapport financier Michel Chenu et rapport Vérificateurs aux Comptes  
vote sur le montant des adhésions 2020/2021  
Elections des membres du CA – Collège Adhérents
5. Parole au maire ou représentant la ville de Bruz

Remerciements appuyés à celle qui nous quitte : Parole Alain Chesnais

Marie Duquesne 17 années passées au secrétariat de l'ALB

Cocktail déjeunatoire.

#### **Rapport moral de l'année 2018-2019** présenté par le Président.

Bernard Ravaux

Je suis heureux en tant que président de l'Amicale Laïque de Bruz de « nous » retrouver pour la quatrième année consécutive pour le traditionnel rapport moral de l'association.

Notre association défend les principes de tolérance et du bien vivre ensemble depuis son origine. Nous sommes fiers de perpétuer ces valeurs et de les inscrire dans les actes quotidiens qui construisent la vie de l'amicale.

L'épanouissement individuel des adhérents au sein des sections, le plaisir de s'adonner à une activité enrichissante en compagnie de personnes de tous horizons, l'accès aux responsabilités sont les composantes d'une vie associative réussie.

L'ALB compte à ce jour 1345 adhérents inscrits dans 18 sections

artistiques, culturelles et sportives qui caractérisent l'association dans son dynamisme de par la variété et la complémentarité de toutes leurs activités.

Les sections sont actives grâce au bénévolat de nombreux responsables, trésoriers et adhérents anonymes qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine pour permettre au plus grand nombre de se divertir, de s'adonner à leur passion.

Chaque section a un fonctionnement propre et dispose d'une large autonomie. Des instances de gestion, d'organisation, de régulation et des temps forts de convivialité rythment la vie de chacune.

L'Amicale Laïque de Bruz est pilotée par un conseil d'administration qui fédère l'ensemble des sections. Ce dernier se réunit régulièrement afin de réguler les actions quotidiennes de l'association et prendre les bonnes décisions.

#### **Points forts de l'association :**

Une gestion financière saine et bien maîtrisée.

Une gestion des personnels contrôlée.

Une gestion des salaires assurée par un bénévole. L'impact financier est loin d'être négligeable.

Un secrétariat ouvert et accessible quatre jours par semaine. Une nouvelle secrétaire est recrutée selon le parcours emploi-compétences : aide de l'état pendant 2 ans à hauteur du 50 % du salaire brut.

Une communication bien rodée, des informations en direct, des compte-rendu de commission et de CA réguliers

...

Un magnifique engagement de bénévoles qui rythment la vie de l'ALB au quotidien.

### *Une vie associative dynamique :*

1. Une Assemblée Générale annuelle en présence de toutes les sections.
2. Des conseils d'administration réguliers précédés d'un bureau.
3. Une assemblée générale annuelle de chaque section.
4. Des temps de recontre, de convivialité internes à chaque section.
5. Une Présence chaque année en Septembre de toutes les sections au forum des associations.
6. L'année 2018-2019 a été bien remplie, riche d'événements au sein des 18 sections qui constituent notre association.

Bernard Ravaux salue les membres du Bureau, présents et remercie tous les responsables et trésoriers bénévoles pour leur engagement au service de l'ALB et particulièrement *les nouveaux responsables de section* qui sont les bienvenus.

Basket : **Gaël Malapert**

Langues : **Angèle Petegief**

Les nouveaux trésoriers ou trésorières :

Argile et Barbotine : **Annie Goupil**

Qigong : **Bernard Dubois**

Basket : **Marie Thérèse Cecotti**

Cercle Celtique : **Sylvie Lejourné**

Des remerciements appuyés à *ceux ou celles qui passent le témoin*

**Christophe Geffroy** : responsable de la section basket

**Ana maria Tegoni** : responsable de la section langues

**Georges Guenahro** : trésorier de la section Qigong

**Ali Guem Guem** : Trésorier de la section Basket

**Monique veillon** : Trésorière de la section Argile et Barbotine

**Nicole Gachet** : Trésorière de la section Cercle Celtique

### *Les rapports avec l'environnement – Les partenaires*

#### *La Ville de Bruz :*

- Des subventions de fonctionnement pour les sections.

Des subventions exceptionnelles

**Soutien à l'emploi associatif d'intérêt communal** qui se substitue à **l'aide aux deux emplois salariés**.

Charte signée en janvier 2019. Les subventions correspondent à *un contrat d'objectifs* visés susceptibles d'être actualisés, expliqués avec les moyens humains et matériel mis en œuvre pour les réaliser.

- Au-delà des subventions de fonctionnement et pour le soutien à l'emploi associatif d'intérêt communal, ce sont aussi des subventions indirectes à savoir une mise à disposition de locaux et de matériel même si nous n'obtenons pas toujours les disponibilités souhaitées

### ***Le Conseil Départemental :***

La subvention correspond au soutien à l'emploi sportif permanent et qualifié de l'animateur Badminton qui intervient au club de Maure de Bretagne et à la ligue départementale. Cette action prévue au contrat départemental de territoire a été reconduite en 2019.

Par ailleurs, les animateurs de badminton et basket animent à chacune des 4 petites vacances des stages sportifs pour les jeunes bruzois et les jeunes sportifs du canton.

Les recettes générées sont incluses dans la mutualisation du coût des 2 animateurs.

***Les établissements scolaires publics :*** Depuis que le Mercredi est libéré du temps scolaire, nous animons deux créneaux le mercredi matin dans les sections Badminton et Kidsport. La section basket est susceptible d'animer des créneaux jeunes et basket santé dès lors qu'elle disposerait de créneaux adaptés.

***Les fédérations françaises de Badminton, Basket et Tennis de table*** accompagnent les sections sportives respectives.

### ***Les salariés***

#### ***Un équivalent 4 temps pleins***

#### ***3 CDI et 15 CDII***

Les principales sections ayant des salariés sont : le badminton, le basket, l'encadrement, les langues, le qi-gong, la mosaïque et le tennis de table.

### ***BILAN et REMERCIEMENTS***

Certains engagements annoncés en 2018-2019 ont été tenus à savoir :

Nous avons œuvré, encouragé, et soutenu les valeurs du bénévolat.

- Nous sommes présents au Conseil de la Vie Associative Bruzoise.
- Nous encourageons les liens et projets intersections, pouvons aider à recruter de nouveaux responsables-trésoriers de sections et sommes partie prenante avec les responsables concernés pour le recrutement de nos salariés.
- Nous veillons à permettre l'autonomie la plus large des sections dans le respect des statuts de l'amicale .
- Nous avons finalisé en lien avec la section Badminton une formation continue qualifiante financée par uniformation.
- Nous nous reconnaissons dans les valeurs défendues par l'A.R.B (Accueil Réfugiés Bruz).
- Nous sommes affiliés à la ligue de l'enseignement.

### **Une contribution active à la vie de la cité - une vitalité reconnue et récompensée lors du Forum de la vie associative et du bénévolat ...**

**Croq'notes :** Et vous avez tous les 2 ans à Bruz au Grand Logis

Un spectacle dynamique

Des chants mis en mouvement,

des chanteurs sans partition heureux de partager leur joie de chanter ensemble sous la direction bénévole de **Marie Pierre Durand** chef de chœur.

**Bruz Chromatik** Leur approche photographique est le reflet du dynamisme associatif local qu'ils impulsent.

Fête de la Bretagne à laquelle, cette année encore, des bénévoles ont été largement présents. Exposition photos en plein air au parc de la Herverie qui fait le bonheur du public le plus large.

Exposition et couverture de la fête de quartier de l'Orguenais il y deux ans. Un travail collégial au service du bien vivre à Bruz

**Le Multimédia** : Qui a consacré beaucoup de temps, d'énergie pour la mise en œuvre de la fibre dans les locaux de la MDA pour satisfaire le secrétariat de l'Amicale Laïque de Bruz et le Multimédia. Leur pugnacité a permis d'en venir à bout. Cette récompense vient couronner leurs efforts au long de l'année pour que l'Amicale Laïque et le Multimédia puisse fonctionner au travers de l'entretien, des mises à jour des ordinateurs et matériels vidéo et informatique.

Bien au-delà de la reconnaissance au forum ce sont 18 sections qui rythment et alimentent le « vivre ensemble »

Ils donnent à voir, capturent les images et la sensibilité, créent, pétrissent, dansent, enseignent les langues ...

Offrent des activités sportives pour tous : sport santé – pratiques sportives adaptées de la petite enfance (Section Kidsport) – (projet baby bad) jusqu'au haut niveau : vitalité et renouvellement au sein de la section badminton – Esprit d'équipe, plaisir de partager dans une ambiance conviviale où chacun de la pratique détente à la compétition trouve sa place au tennis de table.

Basket sport santé et pratique du jeu collectif de haut niveau.

## Les projets 2019-2020

Nous continuerons à œuvrer, encourager, et soutenir les valeurs du bénévolat.

- Nous adhérons à la charte ville de Bruz/Associations dans le dialogue, la concertation, le développement et la promotion de la vie associative qui nous est chère. Nous avons procédé à la signature de cette Charte après adhésion à la majorité de toutes les sections en conseil d'administration.
- Nous veillerons au respect des droits des salariés – maintien des entretiens professionnels par une démarche constructive. Nous continuerons à accompagner et encourager toute formation continue qualifiante de nos salariés.
- Nous souhaitons
  - Poursuivre le dialogue constructif avec la municipalité.
  - Continuer à améliorer la gestion interne des sections notamment dans le domaine administratif et financier.
  - Améliorer le fonctionnement du secrétariat de part la mise à jour et l'entretien du matériel informatique.
- Développer et vivre une convivialité harmonieuse porteuse de sens pour les membres du CA de l'ALB.
- Œuvrer en cohérence et convergence auprès de nos partenaires et amis associatifs Bruzois en mutualisant nos moyens humains, matériel et financiers pour de l'événementiel concerté à l'intention d'un plus large public.
- Connaître et accompagner si besoin les établissements scolaires publics dans leurs projets respectifs.

Le bilan de l'année écoulée s'inscrit dans un projet participatif qui mobilise et fait sens.

Nous aurons encore et toujours besoin de nous identifier, d'être en accord avec les valeurs que nous défendons. Bien au-delà d'une juxtaposition de sections, il nous faut veiller à une cohérence associative qui

doit pouvoir se reconnaître. Nous devons œuvrer collégalement au service de l'ALB, des associations amies et partenaires. Nous continuerons ainsi au dynamisme de notre cité.

Le Conseil d'administration composé de tous les responsables de section et des élus du collège adhérents est une instance décisionnelle déterminante.

Le collège des adhérents, membres élus du conseil d'administration est aujourd'hui sous représenté pour un juste équilibre. Le bureau composé de cinq élus (que des hommes !) risque de se restreindre avec le départ de deux d'entre eux.

**De l'audace, de l'engagement, du renouvellement et de la détermination dans une démarche participative voilà le projet que j'exprime devant vous ce matin. L'ALB dispose de forces vives .... J'en appelle donc à celles et ceux qui s'y reconnaîtront pour nous rejoindre, poursuivre et dynamiser le travail entrepris depuis l'origine de l' Amicale.**

J'adresse à vous toutes et tous ici présents et tous les adhérents empêchés ou excusés les membres du CA, Bureau de l'ALB et Bureaux des sections tous mes remerciements.

Un grand merci également aux partenaires de l'ALB, aux vérificatrices et vérificateurs aux comptes bénévoles qui ont fait le contrôle de toutes les opérations comptables de chaque section.

Merci enfin à la municipalité de l'intérêt et de la reconnaissance financière et matérielle apportée ainsi que de votre présence, Mr le Maire et Monsieur Houssin, adjoint aux affaires culturelles et sportives à cette assemblée générale annuelle.

## Bilan Responsable R.H.

<b>Droit du travail</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>ALB est comparable à une petite entreprise qui se doit de respecter les règles du droit du travail</li> <li>Entretien annuel</li> <li>Entretien professionnel</li> </ul>	<b>Gestion des salariés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 Démission</li> <li>1 Rupture conventionnelle</li> <li>1 Licenciement</li> <li>3 Départs en retraite</li> <li>3 Embauches</li> </ul>
<b>Mutuelle Complémentaire Santé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Contrat avec le CIC</li> <li>Prise en charge par l'ALB à hauteur de 50% du prix de base</li> </ul>	<b>Droit du travail</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>ALB est comparable à une petite entreprise qui se doit de respecter les règles du droit du travail</li> <li>Entretien annuel</li> <li>Entretien professionnel</li> </ul>
<b>Fiche de poste</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de fiche de poste détaillées pour chaque salarié</li> <li>Souhaitable que cela soit étendu à tous les CDI</li> </ul>	<b>Droit du travail</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Démission</li> <li>Rupture conventionnelle</li> <li>Licenciement</li> </ul>
<b>Droit du travail</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Départ en retraite convention</li> <li>½ mois de salaire après 10 ans</li> <li>2 mois de salaire après 15ans</li> <li>4 mois de salaire après 20 ans</li> <li>5 mois de salaire après 30 ans</li> </ul>	<b>Droit du travail</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Avenant au contrat de travail</li> <li>Modification (salaire ou autre)</li> </ul>
<b>Formation Salarié</b> <p>Formation Interne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Numéro SIRET de l'ALB et code APE</li> </ul> <p>Formation avec intervention de l'OPCA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Avance des frais par le générique qui répercute sur la section; idem lors des remboursement par l'OPCA</li> </ul>	<b>Formation bénévole</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>ALB Intervient à hauteur de 50% du reste à charge de la section</li> </ul>
<b>Engagement Associatif</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nous faisons le maximum pour: maintenir un esprit de liberté tout en développant le sens de l'initiative</li> <li>D'inciter les bénévoles à prendre des responsabilités en construisant des outils d'aide aux responsables et trésorier de section</li> </ul>	<b>Engagement Associatif</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles qui s'engagent à prendre des responsabilités dans les sections.</li> <li>Poids des responsabilités ?</li> <li>Manque de temps ?</li> <li>Il faudra se pencher sur la question</li> </ul>
<b>Merci</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>A Marie pour le suivi administratif</li> <li>A Gérard qui a repris la gestion des salaires</li> <li>Aux Présidents de section</li> <li>Aux Trésoriers de section</li> <li>A tous les bénévoles</li> </ul>	

## ANNEXE 3



## Bilan Financier

	GENÉRIQUE		SECTIONS		ALB	
	2017-2018	2018-2019	2017-2018	2018-2019	2017-2018	2018-2019
<b>CHARGES</b>						
ACHATS	743 €	1 268 €	38 280 €	39 011 €	39 023 €	40 279 €
SERVICES EXTERIEURS	2 206 €	2 459 €	5 363 €	3 579 €	7 569 €	6 037 €
AUTRES SERVICES	7 923 €	5 034 €	58 507 €	60 019 €	48 604 €	45 208 €
IMPOTS	0 €	0 €	0 €	108 €	0 €	108 €
FRAIS DE PERSONNEL	8 752 €	14 545 €	153 914 €	147 587 €	162 666 €	162 132 €
AIDE FINANCIERE AUX SECTIONS	0 €	34 941 €	0 €	0 €	0 €	0 €
DIVERS	0 €	0 €	1 937 €	3 851 €	1 937 €	3 851 €
PROVISIONS	0 €	0 €	0 €	200 €	0 €	200 €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>19 624 €</b>	<b>58 246 €</b>	<b>258 001 €</b>	<b>254 155 €</b>	<b>259 799 €</b>	<b>257 615 €</b>
VALORISATION DU BENEVOLAT	20 758 €	20 890 €	310 477 €	307 238 €	331 235 €	328 128 €
<b>TOTAL GLOBAL CHARGES</b>	<b>40 382 €</b>	<b>79 136 €</b>	<b>568 478 €</b>	<b>561 393 €</b>	<b>591 034 €</b>	<b>585 743 €</b>
<b>PRODUITS</b>						
COTISATIONS	0 €	0 €	148 363 €	161 958 €	148 414 €	161 928 €
VENTES DE MARCHANDISES	0 €	0 €	5 153 €	2 778 €	5 153 €	2 778 €
PRESTATIONS	0 €	0 €	42 210 €	30 243 €	42 210 €	30 243 €
SUBVENTION DEPARTEMENT	0 €	5 972 €	5 972 €	5 972 €	5 972 €	5 972 €
SUBVENTION COMMUNE FONCTIONNEMENT	0 €	0 €	21 410 €	18 480 €	21 410 €	18 480 €
SUBVENTION COMMUNE EMPLOIS ASSOCIATIFS	0 €	28 969 €	25 315 €		25 315 €	28 969 €
AIDE FINANCIERE DE L'ALB	0 €	0 €	0 €	28 969 €	0 €	0 €
PUBLICITE	0 €	0 €	3 425 €	5 400 €	3 425 €	5 400 €
ADHESIONS	17 877 €	19 814 €	0 €	0 €	0 €	0 €
PRODUITS FINANCIERS	887 €	720 €	0 €	0 €	887 €	720 €
DONS, MECENAT	2 661 €	2 282 €	0 €	0 €	2 661 €	2 282 €
AUTRES SUBVENTIONS	0 €	0 €	3 508 €	698 €	3 508 €	698 €
RECETTES EXCEPTIONNELLES	400 €	0 €	282 €	1 284 €	682 €	1 284 €
REPRISE DE PROVISIONS	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>21 825 €</b>	<b>57 737 €</b>	<b>255 638 €</b>	<b>255 781 €</b>	<b>259 636 €</b>	<b>258 733 €</b>
VALORISATION DU BENEVOLAT	20 758 €	20 890 €	310 477 €	307 238 €	331 235 €	328 128 €
<b>TOTAL GLOBAL PRODUITS</b>	<b>42 583 €</b>	<b>78 627 €</b>	<b>566 115 €</b>	<b>563 019 €</b>	<b>590 871 €</b>	<b>586 861 €</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 201 €</b>	<b>-509 €</b>	<b>-2 364 €</b>	<b>1 627 €</b>	<b>-163 €</b>	<b>1 118 €</b>

BILAN au 30/06/2019						
ACTIF				PASSIF		
	Brut	Amortissement	Net	Fonds propres		
<u>Actif immobilisé</u>				Report à nouveau		
Matériels divers	47 036,94	47 036,94	0,00	175 015,73		
				Provisions		
<u>Actif circulant</u>				200,00		
Créances (produits à recevoir)			17 130,07	Résultat de l'exercice		
Disponibilités				1 118,22		
Comptes courants			117 038,93	Dettes (charges à payer)		
Compte livret			73 065,09	28 486,04		
				Produits constatés d'avance		
			207 234,09	2 414,10		
				207 234,09		
				Fonds de roulement( trésorerie disponible) : 176 334		